

Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

L'auditorium de la Polyvalente Montignac obtient une importante subvention du ministère de la Culture et des Communications

Lac-Mégantic, le 18 novembre 2016 – La Commission scolaire des Hauts-Cantons se réjouit de l'annonce d'une subvention du ministère de la Culture et des Communications d'un montant de 1 689 973 \$, pour la réfection de l'auditorium de la Polyvalente Montignac. C'est M. Luc Fortin, ministre de la Culture et des Communications, qui en a fait l'annonce ce matin en compagnie de M. Ghislain Bolduc, député de Mégantic.

« La réalisation de cet ambitieux projet repose sur un partenariat comptant plusieurs joueurs dont la contribution mérite d'être soulignée. Mis à part le ministère de la Culture et des Communications, nous pouvons compter sur la contribution financière de la CSHC pour 250 000 \$, la SADC pour 200 000 \$, la Conférence régionale des élus de l'Estrie pour 100 000 \$, la MRC du Granit pour 100 000 \$, de Desjardins : soit la Caisse de la Région de Mégantic et la Caisse du Granit pour 100 000 \$ et la Ville de Lac-Mégantic pour 50 000 \$. L'implication du Comité culturel Mégantic, diffuseur culturel de la région, mérite aussi d'être soulignée. » mentionnait M. Yves Gilbert, président du conseil des commissaires de la CSHC. « Le développement et le maintien de partenariats durables avec les acteurs locaux et régionaux sur les plans politique, économique, social et communautaire s'inscrit comme l'une des valeurs de notre commission scolaire et comme l'une des orientations de notre planification stratégique. » expliquait M. Gilbert.

Depuis sa construction en 1972, la vocation de l'auditorium s'est élargie. De lieux d'apprentissage, de spectacles et de rencontres pour les élèves, s'est ajoutée celle d'espace de diffusion des arts de la scène, pour la grande région du Granit. Ce lieu nécessite maintenant de meilleures infrastructures scénographiques pour maintenir et favoriser les activités culturelles, et ce, non seulement pour la clientèle scolaire de la polyvalente et des écoles primaires de la région, mais pour toute la population de la MRC puisqu'il s'agit du seul lieu de diffusion des arts de la scène de cette importance dans la région.

Monsieur Gilbert concluait: « L'important investissement du ministère de la Culture et des Communications, les contributions financières des partenaires impliqués et la participation du Comité culturel Mégantic dans le projet confirment, une fois de plus, la pertinence d'établir des partenariats afin de maximiser l'utilisation des infrastructures en place, au bénéfice de toute la communauté. »

Les sommes annoncées permettront à la CSHC de procéder à la mise à niveau de l'auditorium afin de favoriser l'accès à la culture sur le territoire de la MRC du Granit. Parmi les travaux prévus, notons l'amélioration de l'acoustique, de l'éclairage, de la régie et de la passerelle, la mise en place de meilleures infrastructures scénographiques, l'acquisition de nouveaux équipements de sonorisation et multimédia, l'amélioration de la ventilation de la salle, le remplacement des fauteuils et la réfection des loges.

L'actualisation de la salle permettra au Comité culturel Mégantic de bonifier son offre de spectacles à la population en devenant plus actuelle et plus attrayante pour les artistes invités. Ainsi l'auditorium pourra pleinement remplir son rôle, soit celui d'être un lieu de diffusion régional des arts de la scène digne de ce nom.

- 30 -

Source : Marie-Claude David
Conseillère en communication
Commission scolaire des Hauts-Cantons
(819) 849-7051 poste 4432